

Olivia Grégoire : « Je redoute une transition écologique à deux vitesses »

« “Nous voulons faire émerger 500 ETI de plus en cinq ans” », titre **Les Echos**, ouvrant ses colonnes à Olivia Grégoire. La ministre souligne que sa première préoccupation est « de renforcer la stratégie de croissance des PME ». Son objectif est ainsi « de parvenir, pendant ce quinquennat (...) à faire émerger 500 ETI ». « Au cours du précédent quinquennat, on a déjà mené une action structurelle pour améliorer la rentabilité et la compétitivité des PME, insiste-t-elle. On a baissé les impôts de production, on a lissé les seuils, et on a développé l'apprentissage. » Pour aller plus loin, Olivia Grégoire veut « activer deux leviers ». D'abord « alléger leur charge mentale, identifier pour eux les normes et les aides qui peuvent freiner ou accélérer leur croissance. Le second levier sera la création d'une équipe transverse dédiée, constituée autour des services de Bercy pour casser les silos et rapprocher nos petites entreprises des services de l'Etat et des opérateurs. L'idée est de faire gagner du temps aux PME, un temps utile pour se développer et exporter », détaille-t-elle. Interrogée sur l'étalement de la suppression de la CVAE, elle souligne que cet étalement « n'est pas de nature à grever l'intérêt ni le principe de cette baisse des impôts de production ». (Les Echos, p.2)